



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel
Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
CIIP.SRTI@ne.ch
<http://www.ciip.ch>

**Dans la perspective de mise en œuvre, d'une part de
l'Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS),
et de la Convention scolaire romande (CSR) d'autre part,**

**Vu la mise en place de l'Espace romand de la formation
et l'introduction du Plan d'études romand dès 2011,**

la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse Romande et du Tessin (CIIP)
met au concours le poste de

secrétaire général ou secrétaire générale de la Conférence

Le-la secrétaire général-e est plus particulièrement chargé-e des missions suivantes :

- Conduite de la mise en œuvre des accords intercantonaux ;
- Plus particulièrement, supervision de la mise en œuvre et de la maintenance du Plan d'études romand et gestion de la mise à disposition des nouveaux moyens d'enseignement romands ;
- Organisation et direction de l'administration de la Conférence. Coordination des institutions de la Conférence ;
- Initiatives et propositions en vue de la réalisation du programme de la Conférence.
- Exécution des tâches courantes de la Conférence ;
- Coordination des travaux entre les diverses conférences et commissions ;
- Tâches d'information du public ;
- Représentation de la CIIP dans différents organes intercantonaux.

Nous attendons du futur ou de la future titulaire, les qualifications et compétences suivantes :

- Une formation universitaire complète ou formation équivalente ;
- Une expérience professionnelle de longue durée dans des fonctions à responsabilités ;
- Une expérience de l'administration publique et/ou de l'intérêt pour les affaires publiques ;
- Un sens aigu de l'organisation et de la négociation. Une bonne capacité d'imagination et de dialogue ;
- Une parfaite maîtrise du français ainsi qu'une bonne connaissance de l'allemand. La connaissance de l'italien est un atout supplémentaire ;
- Une expérience de l'administration scolaire et de la collaboration intercantonale est un avantage.

Lieu de travail : Neuchâtel

Entrée en fonction : en principe le **1^{er} août 2011** ou à convenir.

Les candidatures sont à adresser à la Présidente de la CIIP, Madame la Ministre Elisabeth Baume-Schneider, case postale 556, 2002 Neuchâtel, jusqu'au **24 septembre 2010**, avec la mention **Postulation SG**.

Toute information complémentaire, en particulier au sujet du cahier des charges, peut être obtenue auprès du titulaire, M. Christian Berger, case postale 556, 2002 Neuchâtel, tél. 032 889 86 31 ou 079 358 39 13.

Neuchâtel, septembre 2010